

STATISTIQUES

LES NOTES

Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel

dépendant du

Ministère de la culture et de la communication

Effectifs et diplômés
Année scolaire 2002-2003



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de
l'administration
générale

Département des
études et de la
prospective

Note statistique
N° 8 – mai 2004

Chef du Département des études et de la prospective : Paul TOLILA

Responsable des publications : Jacqueline BOUCHERAT

Responsable de la cellule statistique : Jeannine CARDONA

Ont collaboré à cette étude : Bernadette DUBOSCQ, Dominique JAMET,
Chantal LACROIX et Edwige ZADORA

© Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale.
Département des études et de la prospective, Paris, 2004.

Cette *Note statistique* est téléchargeable sur le site :

<http://www.culture.gouv.fr/dep>

SOMMAIRE

Présentation	5
I. Implantation des établissements d'enseignement supérieur	
Carte d'implantation des écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués (2004)	10
Carte d'implantation des écoles d'architecture et de patrimoine (2004)	11
Carte d'implantation des écoles de spectacles et d'audiovisuel (2004)	12
II. Tableaux statistiques détaillés par domaine et par école (année scolaire 2002-2003)	
<i>Arts plastiques et arts appliqués</i>	
Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles délivrant des diplômes d'établissement	15
Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art	16
<i>Architecture</i>	
Tableau 3 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles d'architecture	18
<i>Théâtre et spectacles</i>	
Tableau 4 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement d'art dramatique	19
<i>Musique et danse</i>	
Tableau 5 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement de musique et de danse	20
Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation des enseignants de la danse et de la musique ..	21
Tableau 7 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation de musicien intervenant à l'école	21

Cinéma et audiovisuel

Tableau 8 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement de cinéma et d’audiovisuel	22
--	----

Patrimoine

Tableau 9 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement du patrimoine	23
---	----

Présentation

L'enseignement supérieur artistique et culturel se caractérise par une grande diversité institutionnelle. Il relève d'établissements spécialisés publics et privés de taille et de statut très variés ainsi que de formations universitaires et de formations de niveau post bac dispensées dans les établissements d'enseignement relevant du Ministère de l'éducation nationale ou d'autres ministères.

Certaines formations sont données dans des établissements publics sous tutelle du Ministère de la culture ou d'autres ministères, d'autres sont dispensées dans des établissements gérés par des collectivités locales, d'autres enfin par des structures privées qui bénéficient parfois de subventions publiques.

Le Ministère de la culture exerce un contrôle pédagogique sur l'enseignement donné dans un certain nombre d'établissements qui n'ont pas le statut d'établissement public directement placé sous sa tutelle.

L'enseignement supérieur artistique et culturel sous tutelle ou contrôle pédagogique du Ministère de la culture et de la communication ou subventionné par lui¹ couvre les domaines du spectacle, des arts plastiques, de l'architecture, du cinéma et de l'audiovisuel et du patrimoine. Il forme aux métiers artistiques de ces domaines et assure également, notamment pour les disciplines musicales et chorégraphiques, la formation d'enseignants.

Les élèves

Cet enseignement est dispensé dans 115 établissements. Il a accueilli pour l'année scolaire 2002-2003 près de 32 500 élèves dont près de 11 000 sont inscrits dans les écoles d'arts plastiques et plus de 16 000 dans les écoles d'architecture. Les écoles qui forment aux métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel et celles qui forment aux métiers du patrimoine accueillent respectivement 3 500 et 1 600 élèves. Le flux de nouveaux entrants dans ces établissements s'est établi à 7 600 élèves², dont 42 % en arts plastiques et 35 % en architecture.

1. Liste des établissements fournie par le Département de l'éducation et des formations artistiques et culturelles.

2. Non compris les centres de formation des musiciens intervenants (CFMI).

**Tableau A – Répartition des élèves par domaine et par sexe
(année scolaire 2002-2003)**

en unités

Domaine	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Répartition par sexe	
			homme	femme
Arts plastiques et arts appliqués ¹	56	10 428	4 034	6 394
Architecture ²	20	16 629	8 725	7 904
Théâtre et spectacles	11	369	188	181
Musique et danse	25	3 282	1 497	1 785
dont CEFEDEM ³ et CESMD ⁴	10	617	177	440
et CFMI ⁵	9	484	180	304
Cinéma et audiovisuel	1	150	83	67
Patrimoine	2	1 586	329	1 257
Total	115	32 444	14 856	17 588

1. Non compris les élèves qui suivent des cursus municipaux dans les écoles territoriales (426 élèves).
2. Ne concerne que le cursus qui conduit au diplôme d'architecte DPLG. Si on inclut les autres formations supérieures pour lesquelles certaines écoles sont habilitées (DEA, DESS...), l'effectif atteint 17 500 élèves.
3. Centre de formation à l'enseignement de la musique et de la danse.
4. Centre d'études supérieures de musique et de danse.
5. Centre de formation de musicien intervenant.

Source : Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les enseignements artistiques et culturels sont suivis en majorité par des femmes qui représentent 54 % de l'effectif total des étudiants, mais des différences significatives existent suivant les domaines artistiques. Les femmes prédominent dans les formations musicales et chorégraphiques, dans les formations en arts plastiques et dans les formations patrimoniales qui sont très féminisées avec 80 % d'étudiantes. À l'inverse, les études d'architecture ont un public plus masculin (52 %), ainsi que les écoles de cinéma et audiovisuel (55 %).

Sur l'ensemble des formations les étrangers représentent 11 %. Ils se situent essentiellement dans les filières arts plastiques, architecture et musique et danse.

**Tableau B – Répartition des élèves par domaine et par origine
(année scolaire 2002-2003)**

en unités

Domaine	Français	Étrangers	Total
Arts plastiques et arts appliqués	9 484	944	10 428
Architecture	14 508	2 121	16 629
Théâtre et spectacles	327	42	369
Musique et danse	2 897	385	3 282
dont CEFEDEM et CESMD	603	14	617
et CFMI	476	8	484
Cinéma et audiovisuel	132	18	150
Patrimoine	1 506	80	1 586
Total	28 854	3 590	32 444

Source : Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les diplômes

Les formations artistiques et culturelles évoquées ci-dessus aboutissent à trois types de diplômes :

- des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, au sens du décret du 27 novembre 1997, que seules les écoles d'architecture peuvent délivrer ;
- des diplômes nationaux créés par décret et délivrés au nom de l'État par le Ministère de la culture. Ce sont notamment les diplômes des écoles d'art (DNAP³, DNAT⁴, DNSEP⁵) et les diplômes d'enseignement (DE⁶ et CA⁷) dans le domaine de la musique et de la danse ;
- des diplômes d'établissement comme ceux délivrés par les écoles nationales supérieures d'art parisiennes et des diplômes universitaires comme les diplômes universitaires de musicien intervenant (DUMI).

Une partie de ces diplômes a fait l'objet d'une homologation qui les situe sur une échelle de niveau allant du niveau I (bac + 5) à niveau III (bac + 2)⁸.

**Tableau C – Diplômes délivrés par domaine et par type de diplôme
(année scolaire 2002-2003)**

en unités

Domaine	Diplômes nationaux de l'enseignement supérieur	Diplômes nationaux	Diplômes d'établissement et universitaires	Total
Arts plastiques et arts appliqués	–	2 278	317	2 595
Architecture	4 204	–	–	4 204
Théâtre et spectacles	–	24	77	101
Musique et danse	–	496	331	827
<i>dont CEFEDEM et CESMD</i>	–	275	–	275
<i>et CFMI</i>	–	162	–	162
Cinéma et audiovisuel	–	–	38	38
Patrimoine	–	–	461	461
<i>Total</i>	<i>4 204</i>	<i>2 798</i>	<i>1 224</i>	<i>8 236</i>

Source : Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

À la fin de l'année scolaire 2001-2002, plus de 8 000 élèves sont sortis diplômés des formations artistique et culturelles. Sur les 4 204 diplômés en architecture, 1 100 étudiants ont obtenu le diplôme national de l'enseignement supérieur de l'architecture (DPLG). Plus de 2 200 étudiants ont reçu un diplôme national à l'issue de leur scolarité dans une école d'art. 8 % d'entre eux ont eu le DNAT,

3. Diplôme national d'arts plastiques.

4. Diplôme national d'arts et techniques.

5. Diplôme national supérieur d'expression plastique.

6. Diplôme d'État de professeur de musique ou de danse.

7. Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique et de danse.

8. Cette procédure est en cours de modification.

diplôme du cycle court homologué au niveau III ; 58 % le DNAP, diplôme du cycle long (également homologué au niveau III) ; et 34 % le DNSEP, diplôme du cycle long homologué au niveau II.

Les diplômes d'établissement ont concerné 1 200 élèves dont 280 pour les écoles nationales supérieures d'art parisiennes.

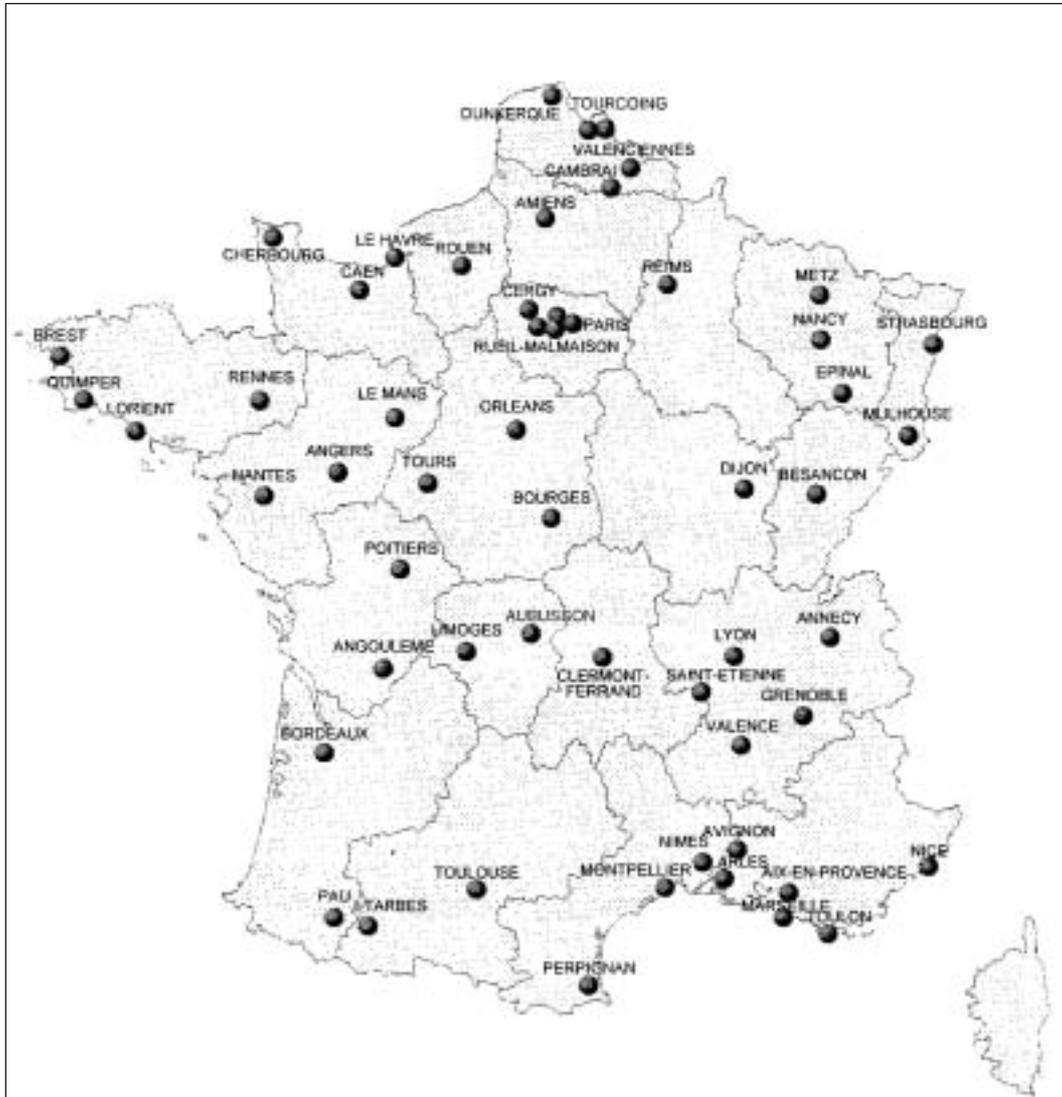
Les filières de formation aux métiers du patrimoine et à ceux du cinéma et de l'audiovisuel ne délivrent pas de diplômes nationaux, elles ont attribué respectivement 460 et 38 diplômes d'établissement.

Enfin 288 diplômes d'État de professeur de musique ou de danse (DE) ont été délivrés.

Ces données sont issues d'une enquête annuelle du Ministère de l'éducation nationale (Direction de l'évaluation et de la prospective) réalisée en collaboration avec le Département des études et de la prospective du Ministère de la culture et de la communication. Cette enquête par questionnaire adressé directement aux établissements concerne les formations supérieures publiques et privées quelle que soit leur tutelle, à l'exception des écoles d'architecture. Pour celles-ci, les données proviennent de l'enquête annuelle de la Direction de l'architecture et du patrimoine.

I – IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués en 2004



Les écoles de Poitiers et d'Angoulême sont les deux sites de l'École supérieure de l'image.
 Les écoles de Limoges et d'Aubusson sont les deux sites de l'École nationale supérieure d'art décoratif.
 Il existe également une école à La Martinique et une école à La Réunion.

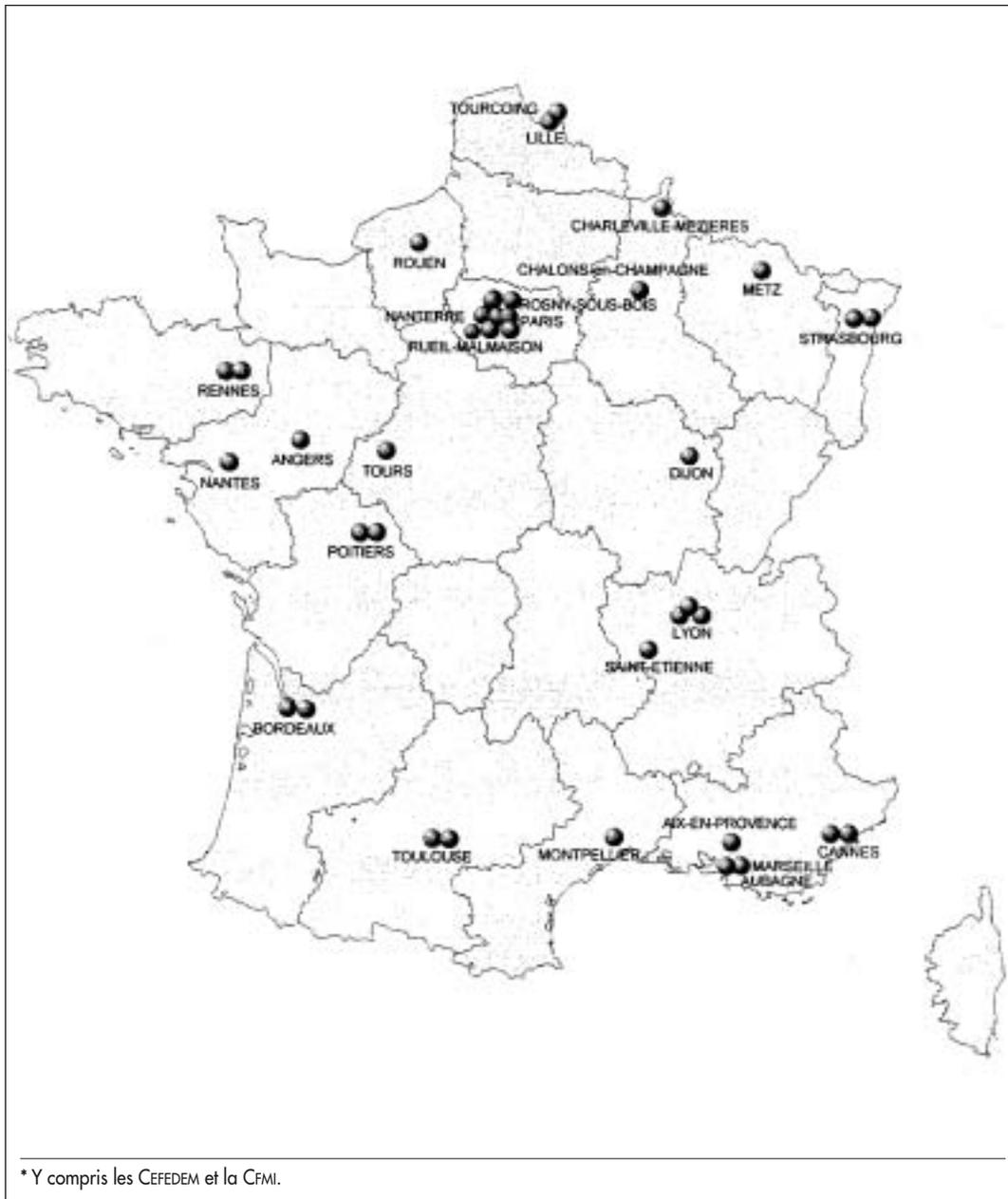
Source : Dep, Ministère de la culture et de la communication

Écoles d'architecture et de patrimoine en 2004



Source : Dep, Dapa, Ministère de la culture et de la communication

Écoles de spectacles et d'audiovisuel* en 2004



Source : Dep, Ministère de la culture et de la communication

II – TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE

II. TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE

ARTS PLASTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS

Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles délivrant des diplômes d'établissement
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	non ho- mologués
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)	651	241	410	594	57	74	130	97	33
École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)	615	252	363	471	144	114	128	128	—
École nationale supérieure de création industrielle- Les Ateliers (ENSCI)	194	115	79	174	20	32	22	22	—
École nationale de la photographie d'Arles	78	22	56	67	11	25	17	17	—
Le Fresnoy Studio national des arts contemporains	44	27	17	31	13	23	20	—	20
Total	1 582	657	925	1 337	245	268	317	264	53

Source : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art*
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX homologués		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	niveau II	niveau III
École d'art d'Aix-en-Provence	143	53	90	117	26	38	36	11	25
École supérieure d'art et de design d'Amiens (ESAD)	180	65	115	165	15	68	54	22	32
École supérieure des beaux-arts d'Angers	235	76	159	226	9	81	51	18	33
École supérieure de l'image site d'Angoulême	117	67	50	110	7	41	32	7	25
École d'arts d'Annecy	110	30	80	109	1	54	20	—	20
École d'art d'Avignon	94	29	65	83	11	36	16	6	10
École régionale des beaux-arts de Besançon	209	77	132	197	12	60	48	15	33
École des beaux-arts de Bordeaux	218	100	118	206	12	56	59	23	36
École nationale des beaux-arts de Bourges	159	57	102	145	14	70	39	20	19
École supérieure d'arts de Brest	208	81	127	193	15	61	45	12	33
École des beaux-arts de Caen	188	68	120	186	2	53	66	18	48
École supérieure d'art de Cambrai	111	67	44	106	5	35	19	—	19
École nationale supérieure d'art de Cergy	207	93	114	177	30	50	82	41	41
École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	47	19	28	45	2	26	5	—	5
École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	94	36	58	91	3	36	21	7	14
École nationale des beaux-arts de Dijon	218	74	144	184	34	73	54	15	39
École régionale des beaux-arts de Dunkerque	93	47	46	87	6	33	19	6	13
École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	71	33	38	70	1	31	—	—	—
Institut régional d'art visuel de Martinique (Fort-de-France)	130	59	71	128	2	53	38	8	30
École d'art de Grenoble	143	63	80	128	15	54	38	18	20
École d'art du Havre	139	66	73	132	7	44	37	8	29
École supérieure des beaux-arts du Mans	119	46	73	106	13	32	30	5	25
École des beaux-arts de la Réunion	68	32	36	65	3	32	14	—	14
École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson	157	52	105	131	26	57	31	9	22
École supérieure d'arts de Lorient	162	54	108	162	—	51	30	11	19
École nationale des beaux-arts de Lyon	244	84	160	225	19	91	63	23	40
École supérieure des beaux-arts de Marseille	362	126	236	310	52	77	116	50	66

* Non compris les élèves qui suivent des cursus municipaux.

*Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	niveau III
École des beaux-arts de Metz	156	68	88	151	5	42	47	17	30
École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	137	44	93	128	9	55	37	13	24
Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse	123	40	83	111	12	40	36	16	20
École nationale supérieure d'art de Nancy	192	74	118	167	25	78	55	20	35
École régionale des beaux-arts de Nantes	271	118	153	257	14	83	79	33	46
École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Arson (ÉPIAR, Nice)	153	64	89	122	31	32	42	16	26
École supérieure des beaux-arts de Nîmes	122	43	79	118	4	35	29	13	16
Institut d'arts visuels d'Orléans	340	122	218	322	18	105	118	39	79
École supérieure des arts et de la communication de Pau	90	33	57	87	3	34	6	—	6
École supérieure d'art de Perpignan	121	56	65	113	8	43	21	3	18
École supérieure de l'image site de Poitiers	130	70	60	124	6	39	41	16	25
École supérieure des beaux-arts de Cornouaille (Quimper)	155	65	90	149	6	51	33	15	18
École supérieure d'art et de design de Reims	166	58	108	146	20	54	54	19	35
École des beaux-arts de Rennes	372	127	245	356	16	122	123	54	69
École régionale des beaux-arts de Rouen	174	68	106	169	5	68	43	14	29
École d'arts de Rueil-Malmaison	76	30	46	70	6	17	—	—	—
École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne	460	174	286	380	80	166	109	38	71
École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	305	92	213	286	19	148	73	19	54
École supérieure d'art et céramique de Tarbes	98	27	71	98	—	40	16	—	16
École supérieure d'art(s) de Toulon	200	88	112	188	12	62	22	—	22
École supérieure des beaux-arts de Toulouse	330	95	235	301	29	86	107	35	72
École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	134	59	75	126	8	52	43	17	26
École supérieure des beaux-arts de Tours	89	32	57	83	6	37	26	7	19
École régionale des beaux-arts de Valence	123	42	81	116	7	39	33	8	25
École des beaux-arts de Valenciennes	103	34	69	95	8	44	22	7	15
Total	8 846	3 377	5 469	8 147	699	2 965	2 278	772	1 506

Source : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

ARCHITECTURE**Tableau 3 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles d'architecture**
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

	EFFECTIF TOTAL*	EFFECTIF CURSUS					NOUVEAUX INSCRITS CURSUS	DIPLOMES NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
		Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	DPLG
Paris-Belleville	1 137	1 055	562	493	941	114	121	94	117	85
Paris-Malaquais	991	944	479	465	805	139	179	63	84	42
Marne-la-Vallée	552	552	339	213	458	94	115	63	54	26
Paris-Val-de-Seine	1 904	1 889	1 015	874	1 563	326	288	222	130	33
Versailles	830	772	370	402	707	65	119	70	84	57
Paris-La Villette	2 242	2 173	1 229	944	1 607	566	203	122	174	70
Bordeaux	777	671	340	331	623	48	99	69	47	66
Bordeaux paysage ^a	125	125	54	71	123	2	—	—	—	22
Bretagne	636	636	306	330	609	27	100	101	62	43
Clermont-Ferrand	559	546	266	280	518	28	95	69	54	33
Grenoble	1 010	848	453	395	748	100	163	101	66	77
Languedoc-Roussillon	658	596	317	279	534	62	158	60	64	64
La Réunion ^b	41	41	20	21	38	3	20	8	—	—
Lille et région Nord	746	727	427	300	673	54	118	94	28	50
Lyon	722	689	297	392	613	76	130	67	55	44
Marseille-Luminy	1 001	890	489	401	766	124	125	88	41	81
Nancy	583	574	296	278	534	40	107	71	50	66
Nantes	818	704	369	335	663	41	125	79	73	62
Normandie	445	427	224	203	399	28	89	25	21	35
Saint-Étienne	361	358	176	182	326	32	68	54	45	18
Strasbourg	619	579	299	280	511	68	93	74	60	51
Toulouse	833	833	398	435	749	84	130	103	82	91
Total	17 590	16 629	8 725	7 904	14 508	2 121	2 645	1 697	1 391	1 116

* L'effectif total comprend outre les effectifs du cursus DPLG, les étudiants des autres 3^{es} cycles (DPEA, DEA, DESS). Les données en italiques sont des estimations.

a. Bordeaux paysage est une partie de l'école d'architecture de Bordeaux qui forme des paysagistes DPLG, elle recrute à bac + 2 par un concours commun avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

b. L'école de la Réunion est une antenne de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon préparant au 1^{er} cycle.

Source : Les écoles d'architecture, situation des effectifs étudiants 2002-2003, Direction de l'architecture et du patrimoine (annuel), Ministère de la culture et de la communication.

THÉÂTRE ET SPECTACLES

**Tableau 4 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements
d'enseignement d'art dramatique**
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMÉS	DIPLÔMES		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			D'ÉTABLISSEMENT non homo- logués	NATIONAUX homologués niveau III	niveau IV
Conservatoire national supérieur d'art dramatique	90	45	45	86	4	26	28	28	—	—
École supérieure du Théâtre national de Strasbourg	46	19	27	40	6	23	21	21	—	—
Total	136	64	72	126	10	49	49	49	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Bordeaux	24	11	13	24	—	...	12	12	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Montpellier	25	13	12	23	2	...	—	—	—	—
École du Théâtre national de Bretagne	14	7	7	13	1	14	—	—	—	—
École régionale d'acteurs de Cannes	43	21	22	41	2	12	16	16	—	—
École de la Comédie de Saint-Étienne	19	9	10	19	—	10	—	—	—	—
École supérieure nationale des arts de la marionnette	16	6	10	10	6	...	—	—	—	—
Académie Fratellini	11	5	6	8	3	11	—	—	—	—
École supérieure des arts du cirque	48	32	16	34	14	...	11	—	11	—
École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois	33	20	13	29	4	...	13	—	—	13
Total	233	124	109	201	32	47	52	28	11	13

Sources : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale, et Académie Fratellini, École supérieure des arts du cirque, École nationale des arts du cirque.

MUSIQUE ET DANSE

Tableau 5 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement de musique et de danse (année scolaire 2002-2003)
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

	EFFECTIF D'ÉLÈVES			NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLOMÉS	DIPLOMÉS D'ÉTABLISSEMENT		DIPLOMÉS NATIONAUX			
	Ensemble	Homme	Femme			Français	Étranger	non homologués	niveau I	homologués	
										niveau II	niveau III
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	487	243	244	404	83	116	10	—	64	20	—
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris	1 469	850	619	1 231	238	544	4	5	220	26	—
École de danse de l'Opéra de Paris*	145	60	85	136	9	41	12	—	—	—	—
Total	1 956	1 093	863	1 635	321	660	14	5	284	46	—
École nationale supérieure de danse de Marseille	107	18	89	106	1	...	7	—	—	—	—
Centre national de danse contemporaine d'Angers	32	14	18	16	16	18	8	—	—	—	—
École supérieure de danse de Cannes-Rosella Hightower	86	15	71	61	25	55	13	—	—	—	13
Total	225	47	178	183	42	73	28	—	—	—	13

* Pour l'École de danse de l'Opéra de Paris l'effectif total comprend : 93 élèves de l'École, 41 stagiaires et 11 élèves venant, pour 1 ou 2 ans, d'autres établissements français ou étrangers.

Sources : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale, et École de danse de l'Opéra de Paris, École nationale supérieure de danse de Marseille.

MUSIQUE ET DANSE (suite)

**Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation
des enseignants de la danse et de la musique**
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	DIPLOMES NATIONAUX homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		
CEFEDEM Aquitaine	46	7	39	46	—	46	29
CEFEDEM Bourgogne	43	5	38	43	—	18	21
CEFEDEM Bretagne- Pays de la Loire*	114	39	75	114	—	74	29
CEFEDEM Lorraine	41	21	20	41	—	...	20
CEFEDEM Île-de-France	55	21	34	53	2	22	25
CEFEDEM Normandie	78	11	67	77	1	39	32
CESMD de Poitou-Charentes	60	19	41	58	2	25	20
CEFEDEM Rhône-Alpes	50	23	27	50	—	25	25
CEFEDEM Sud	47	12	35	45	2	20	46
CESMD de Toulouse	83	19	64	76	7	49	28
Total	617	177	440	603	14	318	275

* Pour le CEFEDEM Bretagne-Pays de la Loire il s'agit de l'effectif en 2002-2003 et des diplômes délivrés en 2003

Source : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

**Tableau 7 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation
de musicien intervenant à l'école**
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					DIPLOMES NATIONAUX homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger	
CFMI de l'université d'Aix Marseille I	58	25	33	58	—	16
CFMI de l'université de Lille III	31	9	22	28	3	14
CFMI de l'université de Lyon II	91	37	54	88	3	25
CFMI de l'université de Paris XI	71	21	50	70	1	34
CFMI de l'université de Poitiers	40	20	20	40	—	11
CFMI de l'université de Rennes II	23	6	17	23	—	17
CFMI de l'université de Strasbourg	42	15	27	41	1	12
CFMI de l'université de Toulouse Le Mirail	70	26	44	70	—	17
CFMI de l'université de Tours	58	21	37	58	—	16
Total	484	180	304	476	8	162

Source : les CFMI.

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Tableau 8 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement de cinéma et d'audiovisuel
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT homologués niveau I
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (ex FEMIS)	150	83	67	132	18	42	38	38

Source : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

PATRIMOINE

**Tableau 9 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements
d'enseignement du patrimoine***
(année scolaire 2002-2003 pour les effectifs, et année 2002 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT	
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			non homologués	homologués niveau II
École du Louvre	1 459	297	1 162	1 383	76	542	421	117	304
Institut national du patrimoine – département Restaurateurs	63	9	54	60	3	18	20	20	–
Institut national du patrimoine – département Conservateurs	64	23	41	63	1	30	20	–	20
Total	1 586	329	1 257	1 506	80	590	461	137	324

* Non compris le Centre des hautes études de Chaillot (83 élèves pour cycle 2001-2003) dont la formation composée de courtes sessions s'adresse également à des professionnels en activité.

Source : Enquête 48, Dep, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

NOTES STATISTIQUES

Déjà publiées

- 1 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture en 1998-1999. – (2002)
- 2 Les écoles municipales de musique agréées. Année scolaire 2000-2001 (Annexe I : liste des EMMA par région ; annexe II : tableaux statistiques ; annexe III Fiches signalétiques des disciplines instrumentales ; annexe IV : questionnaire d'enquête). – (2002)
- 3 Les enseignements de la musique, danse et art dramatique dans les CNR et les ENM. Résultats de l'enquête annuelle. Année scolaire 2000-2001. – (2002)
- 4 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture en 2000. – (2002)
- 5 Les mouvements d'exportation d'œuvres et objets d'art. Analyse statistique des évolutions. – (février 2003)
- 6 Le budget 2001 et 2002 des Conservatoires nationaux de région et des Écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle. – (2003)
- 7 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les Conservatoires nationaux de région et les Écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle année scolaire 2001-2002. – (2003)